L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 10 JANVIER 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDUE à la représentation en matinée de dimanche dernier, l'Opéra des Lorgnons dans leur étui, un manche s'y adaptant et un foulard. La personne les rapportant à l'Hôtel Royal y recevra une récompense. 10jan—1f

DEMANDES.

ON demande de bonnes ouvrières, pour les petites d'enfants, au New Orleans Worsted Store, No 18 rue Beardon. 10jan—1w*

A VENDRE.

A VENDRE—Un cottage simple, presque neuf, No 44 1/2 rue Villeré, et terrain, 33 par 65, à conditions faciles. S'adresser : 1084 rue Magazins. 10janv—7f

A LOUER

A LOUER—Ecurie encoignure Broad et Ouzaga, place pour 37 têtes d'animaux, avec maison de résidence attenante à la vacherie. S'adresser sur les lieux.
9 déc—10f—jan et dim

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. JE CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QUE le 11me jour de décembre 1888, un jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire ci-après conçue dans les termes suivants, à savoir : Amelia Mull vs Rudolph Antz et son mari—No 25,461 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.—Sur motion de P. C. Labatut, de Collins et Labatut, avocats pour la plaignante, et en produisant dûment la preuve à l'appui de sa demande, qu'elle a droit à l'aide demandé, et les témoignages étant en faveur de la dite plaignante,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut entré sur le 6 décembre 1888, soit confirmé et rendu final, et conformément à cela qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Amelia Mull et contre le défendeur Rudolph Antz, prononçant contre eux séparation de propriété et une dissolution des gains et acquets existant entre eux, déclarant la somme de Deux Cents Dollars comme propriété paraphernal et laissant à celle-là le cout dû de sa propriété personnelle et d'immeubles avec plein pouvoir de la gérer et de l'administrer à son entière autorité. Les frais étant à être payés par la plaignante.

Jugement rendu le 11 décembre 1888.

Jugement signé le 10 décembre 1888.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 3me jour de janvier, en l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

(Signé) E. LAMINAIS, Deputé Greffier.

4 janv—4,9,12,14

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Frank Cicsel contre M. et Mme Lovell

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans.—Au vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procederai à la vente à l'encan, au contant de la grocerie des défendants ci-après, local situé au coin des rues Conti et Bourgogne, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 10ème jour de janvier 1889, à 11 heures A. M., la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Le contenu de la grocerie etc., coin des rues Conti et Bourgogne, consistant en procerises, liqueurs, glacière, comptoirs, etc., etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 déc—28—janv 4 10

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve E. M. Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,040—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par H. F. Klumpp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à cet dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

6 janv—6, 11, 15

Succession de Mme Mary Weyser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 25,290 — Division E. — Attendu que Mme Sarah Weyser, épouse de Frédérick Bicssy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir ses lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Weyser décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ces dites lettres d'administration doivent être accordées à la dite pétitionnaire, à moins qu'ils ne viennent dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8 jan—8 12 17.

Succession de Philip Kornmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,928—Division E —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Kornmeyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8jan—5 9 13.

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de Philip F. Greenwood, en absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,710—Division A. Attendu que Mme Aline L. Hardy Greenwood a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatrice dans la succession de Philip F. Greenwood, en absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8jan—8,12,17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans— Fred. V. Clerc vs ses créanciers—No 25,844. —Division "C"—Ordre—Attendu que la vente des propriétés de Frederick V. Clerc, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. H. Downing Esq., notaire en cette ville, No 29 rue du Camp, le VENDREDI, 18 jour de février 1889, dans le but de délibérer sur les affaires du dit petit cessaire, élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourront leur être soumises, en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Charles H. Rice, Esq., avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
9janv—3f au 11fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—

Aux créanciers de la raison sociale Isaac H. Levy & Son et Isaac H. Levy et Charles F. Levy, et toutes autres personnes intéressées, salut.

No 24,377.—I. K. Levy & Son contre leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifié d'assister à une réunion comme ci-dessous dans cette affaire, au bureau de W. M. Gurley, notaire, le 7 février 1889, à 11 heures du matin, No 42 rue du Camp.

Par ordre des Hon. F. A. MONROE, N. H. RIGHTOR, ALEXR. PORTER, I. W. KELLER & F. D. KING, juges de la Cour de Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1889.

JAS. D. LANKIN député greffier.

Lorsque & Jourdan vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 25,290 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par H. F. Klumpp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à cet dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

6 janv—6, 11, 15

Succession de Mme Marie Bressan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 25,936 — Division B. — Attendu que Mme Marie Bressan, épouse de Frederick Bressy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir ses lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marie Bressan décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ces dites lettres d'administration doivent être accordées à la dite pétitionnaire, à moins qu'ils ne viennent dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8 jan—8 12 17.

Succession de Philip Kornmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,928—Division E —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Kornmeyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8jan—5 9 13.

Succession de Philip Kornmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,928—Division E —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Kornmeyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8jan—5 9 13.

Timothy O'Leary vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,040—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Clarence D. Wilcox, syndic provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à cet dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

3janv—3 9 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans— Henry C. Andrews vs Mme Aline L. Hardy Greenwood—Division B.—Ordre de Cour — Que la cession des biens de Horace J. Antrus, insolvable, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Duncan F. Kenner, Esq., à son bureau, le MARDI, 15me jour de janvier 1889, à midi, afin de délibérer sur les affaires du dit petit cessaire, élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourront leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Charles H. Rice, Esq., avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
9janv—3f au 11fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—

Aux créanciers de la raison sociale Isaac H. Levy & Son et Isaac H. Levy et Charles F. Levy, et toutes autres personnes intéressées, salut.

No 24,377.—I. K. Levy & Son contre leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifié d'assister à une réunion comme ci-dessous dans cette affaire, au bureau de W. M. Gurley, notaire, le 7 février 1889, à 11 heures du matin, No 42 rue du Camp.

Par ordre des Hon. F. A. MONROE, N. H. RIGHTOR, ALEXR. PORTER, I. W. KELLER & F. D. KING, juges de la Cour de Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1889.

JAS. D. LANKIN député greffier.

Succession de Mme Mary Weyser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 25,290 — Division E. — Attendu que Mme Sarah Weyser, épouse de Frédérick Bicssy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir ses lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Weyser décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8 jan—8 12 17.

Succession de Philip Kornmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,928—Division E —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Kornmeyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

8jan—5 9 13.

Timothy O'Leary vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,040—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Clarence D. Wilcox, syndic provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à cet dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

3janv—3 9 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans— Henry C. Andrews vs Mme Aline L. Hardy Greenwood—Division B.—Ordre de Cour — Que la cession des biens de Horace J. Antrus, insolvable, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Duncan F. Kenner, Esq., à son bureau, le MARDI, 15me jour de janvier 1889, à midi, afin de délibérer sur les affaires du dit petit cessaire, élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourront leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Charles H. Rice, Esq., avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
9janv—3f au 11fév

Joseph E. Combe vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,137—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Julius Keiffer, syndic provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

1jan—1,6,10

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour, en siége à Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 2me jour de février A. D. 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, et toutes les dépens.

Les somma des dits contribuables en défaut on délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement desdites années et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables sandits et devant être vendues, sont indiquées ci-dessous.

ADAMS, MME VVE CHRISTOPHER—

122 Pour taxe spéciale de ville de année 1886, montant à.....$16 05

Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 122, dans l'Isle No. 130, borné par les rues Casal, Miro, Galvez et Bouane, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds de profondeur.

ADAMS, VEUVE CHRISTOPHER—

123 Pour taxe spéciale de ville de l'année 1886, montant à.....$17 33

Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 243, borné par les rues Magazine, Valmont, Camp et Léontine mesurant 278 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

ADAMS, MLLE FRANCES H—

124 Pour taxe spéciale de ville de l'année 1886, montant à.....$19 26

Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 160 borné par les rues Camp, Magazine, St. Joseph et Delord, mesurant 24 pieds de face à la rue Camp sur 116 pieds de profondeur

ADLER, ABRAHAM—

276. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.

Montant à.....$40 40

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 26 de l'Ilet No. 276, borné par les rues Galvez, Canal Miro et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

277. Pour taxes de ville des années 1886, $80 80; 1887, 80 80.

Montant à.....$161 60

Un lot de terre dans le 1me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'Ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James, mesurant 28 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

278 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.

Montant à.....$40 40

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'Ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James mesurant 28 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

279 Pour taxes de ville des années 1886, $242 40; 1887, 242 40.

Montant à.....$484 80

Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 dans l'Ilet No. 147, bornés par les rues Canal, Miro, Galvez et Bouane, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

280 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.

Montant à.....$40 40

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 de l'Ilet No276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Bouane, mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

281. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.

Montant à.....$40 40

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 de l'Ilet No. 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Bouane, mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

282 Pour taxes de ville des années 1886, $24 24; 1887, 24 24.

Montant à.....$48 48

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 9 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Bouane, mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

283 Pour taxes de ville des années 1886, $32 32; 1887, 32 32.

Montant à.....$64 64

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Bouane, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

284 Pour taxes de ville des années 1886, $32 32; 1887, 32 32.

Montant à.....$64 64

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 28, dans l'Ilet No. 276, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Bouane, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

285 Pour taxes de ville des années 1886, $32 32; 1887, 32 32.

Montant à.....$64 64

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 de l'Ilet No 276, borné par les rues Galvez, Canal Miro et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds de profondeur.

ADLER, ABRAHAM—

286. Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à.....$161 60

Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 12 dans l'Ilet No. 184, bornés par les rues Peytanee, Calliope, St. Charles et Clio, formant l'encoignure des rues Peytanee et Calliope, et mesurant 56 pieds de face à la rue Peytanée sur 120 pieds de profondeur.

ALBERT BERNARD—

28. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, $20 20.

Montant à.....$40 40

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 184, borné par les rues St. Louis, Roman, Prieur et, la Promenade Carondelet, formant l'encoignure des rues St. Louis et Roman, et mesurant 27 pieds de face à la rue St. Louis sur 117 pieds de profondeur.

ANDERSON, E F—

299 Pour taxes de ville des années 1886, $242 40; 1887, 242 40.

Montant à.....$484 80

Deux lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'Ilet No. 148, bornés par les rues Camp, Deuxième Chestnut et Premières, formant l'encoignure des rues Camp et Deuxième et mesurant 56 pieds de face à la rue Camp sur 153 pieds de profondeur.

ANTZ, GEORGES J.—

328 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$10 10

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'Ilet No. 839, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Erlear, mesurant 33 pieds de face à la rue Kerlerec sur 167 pieds de profondeur.

APPLEGATE, MRS. M. A.—

1046. Pour taxes de ville des années 1882, 9 53; 1883, 6 ; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 00; 1887, 6 00.

Montant à.....$41 27

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 dans l'Ilet No. 1045, borné par les rues Derbigny, Mazant, Roman et Piétonne, mesurant 25 pieds de face à la rue Roman sur 114 pieds de profondeur.

ARCHER, MRS. J. H.—

1047. Pour taxes de ville des années 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 00.

Montant à.....$35 21

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 48 dans l'Ilet No. 433, borné par les rues Lesper Rendon, Urseline et St. Philippe mesurant 100 pieds de face à la rue Lopez sur 154 pieds de profondeur.

ARMSTRONG, ROBERT—

1048. Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$80 80

Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 23 et 24, dans l'Ilet No. 122, bornés par les rues Madison, Jackson et Liberté, mesurant 56 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur.

ARMSTRONG, MRS. JOHN J.—

1037. Pour taxes de ville des années, $75 50; 1886, 60 60.

Montant à.....$136 10

Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos. 9, 10, 11, 12, 13 et 14, dans l'Ilet No 60, bornés par les rues Casa Calvo, Burgundy, Bienville, Rochebleve et Bourgeois, mesurant 52 1/2de 3 pouces de face à la rue Bienville sur 105 pieds de profondeur.

ARTHUR, MRS. E. A—

1038 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.

Montant à.....$40 40

Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'Ilet No. 263, borné par les rues Derbigny, Piétonne, Roman et Mazant, mesurant 25 pieds de face à la rue Roman sur 114 pieds de profondeur.

ASHBY, MRE J. H—

358 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$32 32

Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 67, borné par les rues Chippewa, St. Thomas, Joséphine et St. André, mesurant 44 pieds de face à la rue Chippewa sur 159 pieds de profondeur.

ASHEEY, MME J. H—

359 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$60 60

Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une moitié du lot No. 8 dans l'Ilet No. 74, borné par les rues Liberté, Chippewa, Jackson et Philipe mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 159 pieds de profondeur.

BREBE, JUNIUS, Succ.

No. 788 Pour taxe de ville de l'année 1880, spéciale.

Montant à.....$6 42

Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'Ilet No. 142, borné par les rues Delord, Magasins, Camp et St. Joseph, mesurant 21 pieds de face à la rue Delord sur 123 pieds de profondeur.

ANDRUS, ou ANDREWS, HORACE J.—

308 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$30 30

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. 15; dans l'Ilet No. 359, borné par les rues Milan, Berlin, Perrier, et Prytanée, mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

BEHAN, FRANK A—

305 Pour taxe de ville [spéciale] de l'année 1880,

Montant à.....$24 08

Deux lots de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 2 dans l'Ilet No. 226, bornés par les rues St. Ferdinand, Chartres, Moreau et Piétonne, mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur 127 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—

874 Pour taxe de ville (spéciale) de l'année 1880:

Montant à.....$1 92

Cinq lots de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle- rléans, désignés comme lots Nos 5 à 9 dans l'Ilet No. 197, bornés par les rues Dauphine, Ludlo Iman, Flood et Royale, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—

875 Pour taxe de ville (spécial) de l'année 1880:

Montant à.....$5 78

Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'Ilet no. 839, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Erlear, mesurant 33 pieds de face à la rue Kerlerec sur 167 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—

876 Pour taxe de ville de l'année 1880, spéciale.

Montant à.....$3 21

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'Ilet No. 1045, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Galves, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

BATT, JOSEPH—

No 877 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.

Montant à.....$5 78

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'Ilet No. 1045, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Galves, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

BAUMGARDEN, VVE NICK—

986 Pour taxes de ville de l'année 1881, Montant à.....$44 60

Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme la moitié du lot No. 2, dans l'Ilet No. 101, borné par les rues Jackson, Josephine, Basse et Laurel et Annonciation, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur 129 pieds de profondeur.

BARNETT, MME E. A—

1 36 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à.....$20 20

Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'Ilet No. 263, borné par les rues Hurst, Jeannette, Calhoun et la propriété Foucher, mesurant 39 pieds de face à la rue Hurst sur 121 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J.—

1037 Pour taxes de ville des années, $75 50; 1886, 60 60.

Montant à.....$136 10

Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos. 9, 10, 11, 12, 13 et 14, dans l'Ilet No 60, bornés par les rues Casa Calvo, Burgundy, Bienville, Rochebleve et Bourgeois, mesurant 52 1/2de 3 pouces de face à la rue Bienville sur 105 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J.—

1038 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à.....$20 20

Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 17, dans l'Ilet No 60, (Burthesville) borné par la propriété Foucher les rues Jeannette, Hurst et Calhoun mesurant chaque 39 pieds de face à la rue Deaane sur 134 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—

1039 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à.....$20 20

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'Ilet No. 60 (Burthesville) borné par la propriété Foucher, les rues Jeannette, Hurst et Calhoun mesurant 39 pieds de face à la rue Hurst sur 134 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—

1039 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à.....$20 20

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 18 dans l'Ilet No. 60 (Burthesville) borné par la propriété Foucher les rues Jeannette, Hurst et Calhoun mesurant 39 pieds de face à la rue Hurst sur 134 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—

1040 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$12 12

Quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 et 14 dans l'Ilet No. 60 (Burthesville), bornés par la rue Calhoun, la propriété Foucher, les rues Jeannette et Hurst, mesurant chaque 39 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—

1041 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$19 19

Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 16 17 et 18, dans l'Ilet No. 60, (Burthesville) bornés par la rue Calhoun, la propriété Foucher, les rues Jeannette et Hurst, mesurant chaque 39 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BLANCHARD, AMELIE B.—

1042 Pour taxes de ville des années 1882, $63 30; 1883, 40 00; 1884, 40 00; 1885, 50 80; 1886, 40 00; 1887, 40 40.

Montant à.....$275 18

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'Ilet No 300, borné par les rues Tonti, Conti, St. Louis et Bourbon, formant l'encoignure des rues Tonti et Conti, et mesurant 27 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur sur la rue Conti.

BLANCHARD, MME JOHN B.—

1154 Pour taxes de ville des années 1884, $7; 885, 12 70.

Montant à.....$19 70

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'Ilet No 839, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Erlear, mesurant 33 pieds de face à la rue Kerlerec sur 167 pieds de profondeur.

BLUMBLOWER, MALVINA—

1 52 Pour taxes de ville de l'année 1884, Montant à.....$1 05

Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 12 dans l'Ilet No. 222, borné par les rues St. Bernard, Derbigny, Romande et Piétonne, mesurant 27 pieds de face à la rue St. Pierre sur 110 pieds de profondeur.

BERGERON, CHARLES—

1154. Pour taxes de ville de l'année 1884, Montant à.....$10 00

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'Ilet No. 387, borné par les rues Quatrième, Charis, Willow et Washington, formant l'encoignure des rues Quatrième et Claru, et mesurant 32 pieds de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur sur la rue Clara.

BERTHELEMY, A. L.—

1045. Pour taxes de ville des années 1882, 89 58; 1883 6; 1884, 6; 1885, 7 02; 1886, 6 06; 1887, 6 06.

Montant à.....$41 2

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 13 dans l'Ilet No. 1045, borné par les rues Derbigny, Mazant, Roman et Piétonne, mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur 114 pieds de profondeur.

BERTHELEMY, A. L.—

1046. Pour taxes de ville des années 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 00; 1887, 6 00.

Montant à.....$41 27

Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 dans l'Ilet No. 1045, borné par les rues Derbigny, Mazant, Roman et Piétonne, mesurant 25 pieds de face à la rue Roman sur 114 pieds de profondeur.

BERTHELEMY, A. L.—

1047. Pour taxes de ville des années 1882, 89 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.

Montant à.....$35 21

Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 48 dans l'Ilet No. 433, borné par les rues Lesper Rendon, Urseline et St. Philippe mesurant 100 pieds de face à la rue Lopez sur 154 pieds de profondeur.

BUCK, CHARLES F—

1084 Pour taxes de ville de l'année 1882, Montant à.....